



www.mairie-hoste.fr

Bulletin municipal n°31

Hoste Valette



Année 2016





Hoste / Valette

2 villages pour 1 même commune

Nous aimons

Hoste/Valette : mot du maire	p.2
Hoste/Valette bien géré.....	p.5
Hoste/Valette avec des bons reflexes	p.8
Hoste/Valette attentif à ses Aînés.....	p.10
Hoste/Valette sensible à ses enfants	p.12
Hoste/Valette qui répond aux besoins de la population.....	p.16
Hoste/Valette qui implique les jeunes dans la vie de la commune...	p.20
Hoste/Valette conviviale et rayonnante	p.22
Hoste/Valette avec son patrimoine	p.26
Hoste/Valette avec ses histoires.....	p. 32
Hoste/Valette avec sa vie associative	p.33
Hoste/Valette avec sa population	p.46



Nous aimons Hoste/Valette

Le mot du Maire

*Chères Citoyennes,
Chers Citoyens,*

Forts de 3 années de découverte et d'adaptation, nous entamons notre seconde partie de mandat.

L'année 2016 aura vu la concrétisation de l'aire de jeux à Valette mais aussi à l'approfondissement de plusieurs dossiers afférents à la vie communale sur lesquels je reviendrai un peu plus loin. Nous devons conjuguer la poursuite de nos investissements, conformément à notre programme de campagne et aux besoins de service public, avec une dotation de l'Etat en forte diminution.

Nous ne pouvons déroger à la règle des investissements nécessaires et à l'entretien incontournable du patrimoine bâti de la Commune ; il en va de la sauvegarde de l'âme de Hoste et Valette. De nombreuses Communes françaises ont fait le choix d'augmenter les impôts locaux pour faire face à l'augmentation des dépenses. Je tiens à souligner le mérite de notre équipe municipale d'y avoir renoncé.

*Nous avons à cœur de faire perdurer le « bien-vivre ensemble », leitmotiv de notre programme. Nous avons décidé de suivre la voie de la transparence et de la proximité vis-à-vis de nos concitoyens. Aussi c'est dans cet état d'esprit que nous avons organisé une réunion publique concernant **le projet de requalification** et sécurisation de la traversée de Hoste qui s'est tenue le 31 octobre dernier en est un bel exemple.*

Les travaux de grandes envergures sont les suivants :

- **le foyer socio-éducatif de Hoste**, comme tout bâtiment, requiert des actions de remise en état (revêtement de sol, revêtement mural, nouvelles dalles au plafond, peinture des boiseries...) de mise en conformité (accessibilité aux personnes à mobilité réduite) ou de maintenance (entretien des équipements de chauffage et sanitaire). Nous avons profité de ces travaux pour revoir l'éclairage global du FSE avec l'installation dans le faux plafond de lampes led et d'appliques murales à basse consommation d'énergie pour assurer une maîtrise des coûts permettant de réaliser des économies d'énergie. Le coût total des travaux s'est élevé à 40 000 €.

Je tiens à souligner que ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 66% (26% du montant des travaux provenant de l'enveloppe parlementaire et 40% au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

- **les travaux de requalification et de sécurisation de la traversée de Hoste** ont démarré le 14 novembre 2016. Le Conseil Départemental de la Moselle nous a attribué une enveloppe de 350 000€. Cette somme viendra s'ajouter aux autres subventions octroyées par la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach, la Région Grand'Est, le Syndicat d'Électrification de l'EST Mosellan (SELEM). D'autres dossiers de demande de subvention sont encore en cours d'instruction (le Fonds de Soutien à l'Investissement Local octroyé par l'Etat et les produits des Amendes de Police). Ce projet présente toutes les caractéristiques nécessaires pour obtenir des subventions liées à l'aménagement du territoire et de l'aide aux petites communes rurales :

- les subventions obtenues + celles à venir sont estimées à 41% du montant total des travaux,
- la commune va contracter un prêt représentant 22% du montant total des travaux,
- enfin grâce à une bonne gestion du budget communal, la commune est en mesure d'autofinancer ces travaux à hauteur de 37% sans pour autant s'endetter.

Le financement de ce projet se fera donc sans douleur pour la population, puisque les impôts n'augmenteront pas ! et

sans douleur pour la commune qui reste sur un taux d'endettement des plus faibles par rapport à nos voisins et largement acceptable.

Cette stratégie permettra de continuer à faire des investissements dans le futur.

Extrait du rapport fourni en novembre 2016 par la Trésorerie Principale : ...le très bon exercice 2015 va permettre d'entrer dans une phase de gros travaux avec d'une part un autofinancement sain et une trésorerie rassurante. Le recours à l'emprunt n'altérera en rien cette situation, la commune figurant dans le groupe des communes les moins endettées de France...

Hoste est traversé en moyenne par 4800 véhicules/jours dont 500 poids lourds. C'est à partir de ce constat que nous nous sommes rapidement positionnés sur le projet pour la mise en sécurité de cet axe. Accompagné par le bureau MK Etudes d'Ipppling, les 1^{ères} réunions ont démarré en avril 2015. Au final c'est un projet de grande ampleur qui va rendre notre village plus moderne. Il va refléter une image plus attrayante mais surtout être plus sécurisé.

Pour cela nous avons travaillé sur différents axes :

- ralentissement des véhicules en entrant dans le village,
- régulation de la vitesse devant l'école et à l'intérieur de l'agglomération,
- réduction de la largeur de la chaussée,
- création de nombreuses places de parking,
- réfection des trottoirs,
- mise aux normes notamment pour les personnes à mobilité réduite afin que les trottoirs soient suffisamment larges et création de passages piétons normalisés.

Parallèlement, nous allons poursuivre la mise en place d'un nouvel éclairage public avec l'enfouissement de tous les réseaux aériens. (Électricité, téléphone, fibre optique permettant de déployer la télévision, le téléphone et l'internet haut débit).

Enfin, pour finaliser le projet, lorsqu'on va s'attaquer à la partie voirie, nous en profiterons pour embellir la traversée de Hoste avec diverses plantations.

Ce grand chantier a donc été découpé en 3 lots :

- le lot enfouissement des réseaux secs,
- le lot voirie,
- le lot espace vert.

Pour le choix des entreprises, nous sommes passés par le code des marchés publics et nous avons lancé un appel d'offres. Après avoir étudié les offres de candidature des différentes sociétés, le Conseil Municipal a décidé de retenir :

- l'entreprise VIGILEC (anciennement Thépault basée à Cocheren) avec ESA TP de Woustviller pour tout ce qui concernera la partie enfouissement des réseaux.
- l'entreprise MAEVA (basée à Hambach sur la zone de la SMART) accompagnée de l'entreprise VISCONTI de Puttelange-aux-lacs pour tout ce qui relèvera de la voirie.
- L'entreprise A. KEIP (basée à Morhange) pour tout ce qui concerne l'aménagement paysager.

Nous estimons les travaux sur une durée d'environ 18 mois et vous devinez tous les inconvénients liés à ce projet. Ils occasionneront très certainement des gênes pour les riverains puisque le temps des travaux sera sans doute une période difficile pour la circulation. D'avance, je vous prie de bien vouloir nous en excuser et nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et votre patience. Mais je peux vous assurer que les résultats seront à la hauteur de vos attentes : la traversée de Hoste sera enfin sécurisée et la vitesse y sera réellement limitée grâce au rétrécissement de la chaussée.

Ad'AP et loi d'accessibilité des personnes handicapées :

La loi 2005-102 du 11/02/2005 instaure l'égalité des droits et des chances vis-à-vis des personnes handicapées et prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015. L'ordonnance n°2014-1090 du 26/09/2014 instaure les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), correspondant à l'engagement de réaliser les travaux dans un délai indéterminé (jusqu'à 3 ans). La Communauté de Communes de Freyming-Merlebach s'est chargée de faire réaliser par le bureau « ACCESMETRIE » une analyse complète des lieux concernés dans notre commune. Il met en lumière tous les points d'intervention et toutes les actions à entreprendre pour rendre accessibles tous les bâtiments communaux et chiffre le montant global des préconisations.



Le patrimoine communal est composé de deux églises, un Foyer Socio-Educatif, une Maison d'Accueil et de Services, le bâtiment Ecole/Mairie, la caserne des Sapeurs-Pompiers, la chambre des siphons à l'étang du bas, l'atelier et les appartements qui se trouvent dans l'ancien presbytère. Un bilan rapide des actions menées durant ces dernières années montre que les seuls travaux entrepris ont concerné le bâtiment Ecole/Mairie devant lequel a été aménagée une rampe d'accès pour les P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite).

Il reste beaucoup à faire et l'Etat demande à présent de finaliser ces travaux en imposant des délais de réalisation. Par délibération du Conseil municipal en date du 21 avril 2016 et après élaboration de l'échéancier des travaux sur 3 ans, l'Agenda d'Accessibilité Programmée a été adopté et accepté par la Préfecture. Ce document fixe une stratégie de mise en accessibilité et consiste en une programmation des actions et des financements. C'est un engagement écrit de réaliser les travaux dans un délai de 3 ans. Le montant estimatif a été chiffré à 122 920 € pour les différents travaux sur l'ensemble des bâtiments.

Les premiers travaux ont débuté avec les travaux au Foyer de Hoste (installation de sanitaires adaptés). Nous poursuivons le programme avec un rythme soutenu ; au mois de février, la mise en accessibilité des sanitaires à la MAS de Valette, puis ça sera au tour de l'école de Hoste où les travaux seront plus conséquents (création d'une rampe d'accès dans la cour de récréation, sécurisation de l'escalier qui monte vers la salle de classe à l'étage et rénovation complète des toilettes).

Nous avons à cœur de servir l'intérêt général de la population. Cependant, nous sommes et resterons à l'écoute des requêtes individuelles. Nous tâcherons, tout au long de ce mandat, de les satisfaire dans une logique de prise en compte de l'ensemble des paramètres.



Le chemin à parcourir est long et les années à venir pleines de promesses. L'objectif sera de poursuivre nos engagements, de maintenir le cap tout en maîtrisant nos dépenses. Mais surtout de rester à l'écoute et d'agir pour le bien-être des habitants de Hoste et Valette.

C'est avec engagement et optimisme que les Conseillers Municipaux et moi-même vous présentons nos souhaits de bonne année, de bonne santé et de réussite dans vos projets. Nous vous donnons rendez-vous pour les traditionnels vœux de la municipalité le dimanche 22 janvier au Foyer de Hoste à 11 h.

Pour l'équipe « Bien vivre à Hoste et Valette »,

Michel JACQUES,
votre Maire

Nous aimons Hoste/Valette bien géré

Le budget primitif 2016

par Michel JACQUES, président de la Commission des Finances et du Budget

Le Conseil Municipal réuni le 31 mars 2016, a adopté le Budget Primitif de l'année 2016 (B.P. 2016). Le budget reprend les résultats du Compte Administratif 2015 (C.A. 2015)

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises dans le futur. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser sur une année et est l'acte juridique par lequel le Maire est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal. Il se divise en deux sections.

Section fonctionnement

DÉPENSES	B.P. 2015	C.A 2015	B.P. 2016
Charges générales	177 000 €	10 162 €	143 500 €
Charges de personnel	99 700 €	94 514 €	101 500 €
Autres charges de gestion courante	78 500 €	47 639 €	63 600 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	2 700 €	2 115 €	500 €
Dépenses imprévues ou divers	30 000 €	26 371 €	25 000 €
TOTAL		271 801 €	

RECETTES	B.P. 2015	C.A 2015	B.P. 2016
Atténuation des charges	5 200 €	11 241 €	7 100 €
Produits des services	83 000 €	64 709 €	120 000 €
Impôts et taxes	191 102 €	214 621 €	197 454 €
Dotations et participations	90 017 €	121 774 €	91 000 €
Produits de gestion courante	14 000 €	17 020 €	14 000 €
Produits exceptionnels	6 009 €	27 252 €	8 000 €
TOTAL		456 617 €	

La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services et des bâtiments publics.

Pour les dépenses : les frais de fonctionnement, les dépenses de personnel, les dépenses courantes, les charges financières et la dette.

Pour les recettes : Les taxes d'habitations, les taxes foncières les dotations versées par l'Etat, les produits et les services des ventes diverses (bois, pêche, chasse, locations FSE, MAS et appartements).

Nous aimons Hoste/Ualette bien géré

Le budget primitif 2016

Section investissement

DÉPENSES	B.P. 2015	C.A. 2015	B.P. 2016
Immobilisations incorporelles (études, terrains, mobilier, matériel)	216 €	2 567 €	
Immobilisations corporelles (travaux, assainissement, réseaux secs, bâtiments)	151 691 €	69 501 €	82 614 €
Immobilisation en cours	4000 €	3960 €	
Emprunts et dettes	10 390 €	10 390 €	10 000 €
Dépenses imprévues	353 126 €		19 000 €
Opérations d'équipements	449 245 €	91 270 €	200 528 €
TOTAL		177 688 €	

RECETTES	B.P. 2015	C.A. 2015	B.P. 2016
Produits des cessions	12 200 €		
Dotations (FC TVA = TLE + Aménagement)	56 879 €	47 636 €	21 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	41 444 €	41 444 €	448 508 €
Subventions d'investissement perçues	32 000 €	90 113 €	81 630 €
Emprunts souscrits		390 €	
Autres recettes d'investissement		29 372 €	
TOTAL		208 955 €	

La section d'investissement regroupe les dépenses d'achat de matériels et de mobiliers, de travaux sur les immeubles communaux ainsi que les constructions entrant durablement dans le patrimoine de la Commune. Elle intègre déjà cette année le projet de travaux de requalification de la traverse de Hoste.

La préparation du budget primitif 2016, tout comme celui de 2015 s'inscrit dans un contexte national de stabilisation des déficits et de la dette publique. Les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales diminueront de 11 milliards d'€ entre 2015 et 2017. Malgré ce contexte et conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, il a été décidé de ne pas majorer les taux des 3 taxes locales.

Fiscalité

	2015	2016
Taux taxe d'habitation (T.H.)	13,82%	idem
Taux taxe foncière sur propriétés bâties (T.F.P.B.)	13,94%	idem
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties (T.F.P.N.B.)	47,55%	idem

Nous aimons Hoste/Valette bien géré Situation financière de HOSTE

(Etude réalisée par la trésorerie de Saint-Avoid en novembre 2016)

Principaux constats :

Sur 2015, une situation financière saine caractérisée par :

- d'une part un total de dépenses de fonctionnement de 271801 euros soit 359 euros par habitant pour une moyenne départementale de 516 euros.
- d'autre part des recettes de fonctionnement pour 456617 euros soit 666 euros par habitant pour une moyenne départementale de 701 euros.

Le résultat comptable de 184816 euros soit 283euros/hab. est supérieur au résultat moyen des communes d'importance identique (155 euros/hab.)

La capacité d'autofinancement (CAF) se maintient à un très bon niveau, résultat d'une maîtrise des charges et d'une bonne activation des recettes (la fiscalité étant dans la moyenne départementale grâce à une pression fiscale bien anticipée). Cette CAF intéressante permet un autofinancement des équipements et un recours limité à l'emprunt; Hoste ayant au 31/12/2015 un encours de dette de 78 euros/hab. alors qu'en moyenne il est au niveau départemental de 583 euros.

Le fonds de roulement en fin d'exercice est de 595 000 euros soit 911 euros/hab. pour une moyenne départementale de 468 euros, soit une trésorerie haute permettant un règlement aisé des dépenses.

Ce très bon exercice 2015 va permettre d'entrer dans une phase de gros travaux avec, d'une part, un autofinancement sain et une trésorerie rassurante. Le recours à l'emprunt n'altérera en rien cette situation, la commune figurant dans le groupe des communes les moins endettées de France.





Nous aimons Hoste/Valette avec de bons reflexes

Horaire de tonte et de bons rapports entre voisins

Passer la tondeuse ou bricoler c'est agréable mais il ne faut pas oublier que parfois c'est bruyant. Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, raboteuse etc... sont tolérés : les samedis et jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 20h00 (arrêté du 16 juin 2014)



Déneigement et trottoirs

L'hiver approche. Nous rappelons qu'en cas de neige ou de verglas, les riverains sont responsables de l'entretien et de la sécurisation des trottoirs au droit de leur façade.

Bruit

A partir de 22 heures, tout bruit est considéré comme tapage nocturne

« A hoste/valette La propreté c'est l'engagement de tous »

Même si la Commune assure la propreté urbaine, les habitants doivent également être les acteurs de cette propreté au quotidien. Ce sont les efforts de chacun qui permettront de maintenir notre village propre. Il vous est rappelé que le nettoyage des caniveaux est à faire régulièrement pour ne pas boucher les avaloirs et pour la propreté du village. Il vous est demandé aussi de bien vouloir arracher l'herbe qui empiète sur les trottoirs à partir de la bordurette arrière afin d'éviter que la largeur des trottoirs ne se rétrécisse et que le passage ne se réduise. Merci pour votre participation active !

Feu de jardin

Les brûlages des végétaux secs sont interdits sauf dérogation exceptionnelle du Maire. Les particuliers doivent déposer leurs déchets verts aux déchetteries communautaires.

Des vélos à assistance électrique

Depuis quelques semaines l'Office de tourisme propose un service supplémentaire à ses clients, à savoir, la location de vélos à assistance électrique.

4 cycles sont disponibles à la location, deux modèles en taille «S» et deux en « M » afin de s'adapter aux différentes statures des usagers. Ces vélos ont une autonomie de 80km, selon l'utilisation de l'assistance. Cette particularité pourrait permettre de renouer avec le cyclotourisme, d'autant plus que notre territoire est richement pourvu en matière de pistes cyclables, notamment avec le réseau Vélo Vis-à-vis, qui peut offrir de belles balades voire au-delà des frontières.

Ces vélos sont loués à la demi-journée, à la journée, au week-end, afin de s'adapter à toutes les exigences.

Les tarifs sont les suivants : Cf. Flyer



TARIF LOCATION (Vélo adulte)	
De 11h30 à 17h30	12 €
1 journée (9h à 17h30)	19 €
Weekend (samedi : 9h au lundi : 9h)	42 €
A partir de 3 jours (par jour)	17 €
Assurance (par jour, par vélo) assistance/voit/dégradation	4 €
Casque et gilet	Inclus
Location soumise à caution.	
Réservation conseillée	
 Office de Tourisme CC FREYMING-MERLEBACH	
Office de tourisme de la Communauté de communes de Freyming-Merlebach 1 Rue de la Gare - 57470 Hombourg-Haut Lundi au samedi : 9h / 11h45 Lundi au vendredi : 14h / 18h Tel. 03.87.90.53.53 www.tourisme-pays-de-freyming-merlebach.fr	
 	
 	
Organisme local de tourisme - BCP - MMAA Intercommunes - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE	



Nous aimons Hoste/Valette attentif à ses aînés

Repas des aînés : le 30 octobre 2016

Des Anciens et ...du neuf !!!

C'est dans un foyer flambant neuf après deux mois de travaux de rénovation, que la Municipalité a accueilli les séniors de la Commune, « l'âme de nos villages ». Il est vrai que « ce sont nos Anciens qui font le lien essentiel dans la vie quotidienne de cette Commune entre le passé, le présent et le futur... »

La Municipalité tient au repas « des Anciens » car ce sont eux les « bâtisseurs » de nos paysages, de notre bel environnement que tant de gens nous envient ! Et cette rencontre agréable autour d'un bon repas est également un moyen de rompre la solitude et l'isolement de certains car nous refusons que l'âge soit synonyme de solitude et d'abandon !

La journée dédiée aux anciens a permis d'échanger autour de souvenirs communs. Un repas fin et savoureux servi par les conseillers municipaux a rajouté encore plus de plaisir aux convives.



L'émotion est encore montée d'un cran lors de la projection de photos anciennes du village, de l'école ou de fêtes

diverses puisque chacun a pu reconnaître son grand-père, sa grand-mère, et partager des anecdotes dans une ambiance « bon enfant ».

Une belle journée, une agréable rencontre fort réussie avec toujours le plaisir du « bien vivre ensemble » !

NB : vous pouvez déjà noter sur vos agendas, le prochain repas des séniors qui aura lieu le **dimanche 2 avril 2017**.



Repas des aînés : Année 1992



1	FROMHOLTZ Marie-Louise	Valette
2	THIL Marie	Valette
3	HENRION Jeanne	Valette
4	SCHAMING Marcel	Hoste
5	WAGNER Marguerite	Hoste
6	JACQUES Albert (Maire)	Hoste/Valette
7	EGLOFF Marie	Hoste
8	CHRISTOPHE Georges	Hoste
9	GOLDNER Elisabeth	Hoste
10	BROQUARD Yvonne	Valette
11	LIEBGOTT Mathilde	Valette
12	INFANTE Angéline	Hoste
13	TOUBA Eugénie	Valette

14	KEMPENICH Hedwige	Hoste
15	MATUCHEWSKI Elvire	Hoste
16	BLEHS Marie	Hoste
17	SCHMITT Félicie	Hoste
18	FROMHOLTZ Adolphe	Valette
19	GUERBER Agnès	Valette
20	KREBS Isabelle	Hoste
21	LIEBGOTT Paul	Valette
22	RAMSAYER Auguste	Hoste
23	HONNERT Cécile	Hoste
24	MATUCHEWSKI Jean	Hoste
25	REITER Catherine	Hoste



Nous aimons Hoste/Valette sensible à ses enfants **Quoi de neuf à l'école ?**

En 2016, les différents modes d'expression ont été un des piliers du projet d'école.

Les élèves se sont rendus à plusieurs reprises à la médiathèque de Freyming-Merlbach. Entre jeux de découverte des locaux et du fond documentaire, histoires racontées, ateliers d'art plastiques et mise en scène de textes, les élèves se sont familiarisés avec cette toute nouvelle structure très accueillante et enrichissante.

Du 20 au 25 juin, l'école du cirque de Montigny a monté son chapiteau sur l'esplanade du foyer pour travailler avec les élèves l'expression sous toutes ses formes : expression corporelle, orale, scénique. Chacun a participé aux activités de 8 heures 30 à 17 heures, toute la semaine, mercredi y compris.

Les élèves ont participé activement à différents ateliers d'équilibre (rouleau américain, grosse balle, fil tendu, trapèze) de jonglerie (balles, foulards, massues, diabolos, bâtons du diable) d'art clownesque et rhétorique.



Beaucoup se sont découvert des talents cachés, un nouveau hobby, un courage hors du commun ! Et au fil de la semaine, la timidité s'est complètement effacée ! Chacun s'est épanoui à jouer un personnage extraordinaire, tantôt jongleur, tantôt funambule, tantôt trapéziste ou équilibriste.

Des parents d'élèves se sont relayés pour aider aux tâches quotidiennes (aide à l'encadrement des pauses méridiennes, entretien des locaux, aide au rangement, soutien des enfants). Ce projet a été possible grâce à l'aide financière des communes de Hoste et Barst et à la participation financière des parents d'élèves.



Le 01 juillet 2016, les représentants des parents d'élèves ont organisé le traditionnel pique-nique de l'amitié à l'école. L'équipe enseignante a animé les *dympiades intergénérationnelles*

sous la forme de jeux d'adresse, d'agilité et de réflexion destinés aux élèves et à leur famille.

Quarante seize participants se sont amusés dans un bel esprit d'équipe. L'essentiel est de participer et de s'amuser !



Le 1^{er} septembre, la rentrée des classes s'est faite sous un magnifique soleil ! 25 élèves de CP CE1 et CE2 ont découvert leurs nouvelles affaires scolaires dans la classe de Florence Magna. Les CM1 et CM2 ont fait la connaissance de leurs deux nouveaux enseignants à $\frac{1}{2}$ temps : Maelody Hauport et Emmanuel Galeotti.



Nous aimons Hoste/Valette sensible à ses enfants

Organisation scolaire 2016/2017.

68 élèves sont scolarisés dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal de HOSTE et de BARST.

Les heures de cours sont les suivantes :

MARIENTHAL : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : de 08H50 à 12H10
lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi : de 13H45 à 15H50
mercredi matin : de 08H50 à 11H10

HOSTE : lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : de 08H40 à 12H00
lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi : de 13H35 à 15H40
mercredi matin : de 08H40 à 11H00

CLASSE	LIEU	Nombre d'élèves	Professeur
MATERNELLE	MARIENTHAL	PS : 9 MS : 4 GS : 9	Mme DI FRANCO (Chargée d'école)
CP/CE1/CE2	HOSTE	CP : 7 CE1 : 7 CE2 : 11	Mme MAGNO (Directrice)
CM1/CM2	HOSTE	CM1 : 9 CM2 : 12	Mr GALEOTI (mi-temps) Mme HOUPERT (mi-temps)

Le péri scolaire se situe à **Marienthal**. Il accueille les enfants de Hoste-Valette et de Barst-Marienthal avant et après les heures de cours, selon les jours :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin : dès 7H30
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11H30 à 14H
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, après les cours : jusqu'à 18H

Nous aimons Hoste/Valette sensible à ses enfants

Association Périscolaire de Barst et Hoste



Deux animatrices, Cathy et Katia, sont là pour accueillir vos enfants les jours de classe.

Le fonctionnement est le suivant:

- le matin de 7h30 jusqu'au départ du bus scolaire et l'ouverture des classes respectives
- le midi pour le repas, à l'arrivée du bus et à la sortie d'école jusqu'à la reprise des cours
- le soir dès l'arrivée du bus et la sortie d'école jusqu'à 18h

A noter que le mercredi, le périscolaire ne fonctionne que pour l'accueil du matin de 7h30 jusqu'au départ du bus scolaire et l'ouverture des classes respectives. Pas de repas à midi.

L'association propose aux enfants de 3 à 12 ans, scolarisés dans les écoles de Marienthal, Hoste et des communes environnantes, un service de garderie périscolaire destiné à aider les familles à concilier vie familiale et professionnelle.

C'est un lieu convivial de socialisation, de détente et de jeux, pour répondre à la fois aux besoins des enfants et des familles qui en raison de leur travail ne peuvent assurer la garde de leurs enfants.



Pour tous renseignements ou demande d'inscription, un règlement intérieur est disponible en mairie ou au périscolaire avec tous les détails de notre fonctionnement.

N'hésitez pas à contacter les animatrices du périscolaire au 06.06.79.70.59 ou la présidente de l'association au 06.71.84.10.96

Le comité de l'association périscolaire

Nous aimons Hoste/Valette *qui répond aux besoins de sa population* **L'aire de jeux de Valette**



(Voir Bulletin Municipal N°29, Année 2014)

Le 20 mars 2014, Michel JACQUES présentait la liste « Réussir ensemble pour le bien vivre à Hoste/Valette ». Parmi les nombreux projets, la future équipe municipale annonçait le souhait de faire construire une aire de jeux durant le mandat électoral.

Au cours de l'année 2014, Mme GABRYS L., Présidente de la commission Animation-Solidarité va porter un regard analytique sur la population de la commune. Cette démarche s'appuie sur une méthodologie à 3 axes :

- Un diagnostic avec une évaluation quantitative,
- une prospection avec évaluation de l'existant,
- les perspectives à court, moyen et long terme.

Ce travail de réflexion nous amènera à trouver un juste équilibre au niveau des activités proposées afin qu'elles correspondent aux besoins et aux attentes des habitants des deux villages.

Un premier constat a mis en évidence :

- l'insuffisance d'infrastructure pour les enfants de la commune en bas âge, il s'avérerait nécessaire de créer une aire de jeux pour les 3/12 ans,
- la nécessité de revitaliser notre commune afin de la rendre attractive pour l'accueil des nouveaux arrivants,
- le besoin de rajeunir notre commune en attirant une population plus jeune. Une aire de jeux comme celle-ci est un atout majeur pour tous les parents qui cherchent à s'installer.

C'est ainsi qu'au cours de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2014 qu'il est décidé à l'unanimité des élus d'aménager une aire de jeux à Valette à proximité de la Maison d'Accueil et de Services.

Extrait de la Délibération du 12/09/2014 Point N°5

Création d'une aire de jeux pour les 3 -12 ans

Le maire expose au conseil municipal les atouts de la création d'une aire de jeux pour les 3-12 ans. L'objectif est l'amélioration de l'offre de lieux publics pour les habitants, dynamiser le village et favoriser le mieux vivre-ensemble entre les différents âges.

Le maire confirme que les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice 2014 et s'engage à faire une demande de subvention à l'Etat et une demande d'aide au Conseil Général.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

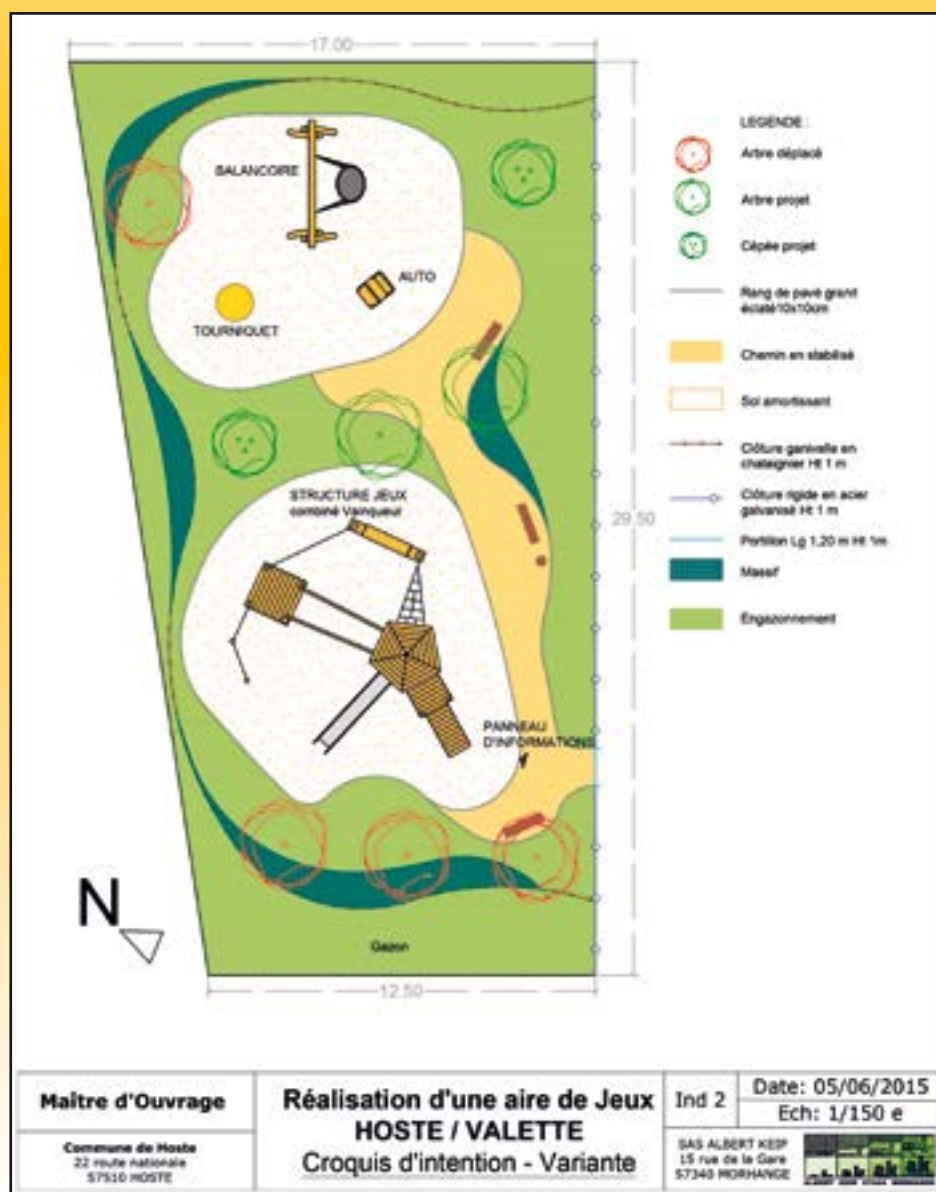
- APPROUVE le projet d'aménagement d'une aire de jeux qui sera implantée sur le terrain communal situé à côté de la MAS de Valette
- DESIGNER la Commune en qualité de Maître d'Ouvrage.

- AUTORISE le Maire à lancer le D.C.E. (dossier de consultations des entreprises).
- DEMANDE au Maire la consultation de 3 sociétés compétentes pour la réalisation de ce projet et présenter études et devis lors d'un prochain conseil municipal (tant pour la prestation jeux que pour la partie génie civil).

L'appel à projet est lancé dans la foulée...

Du choix des différents types d'équipements jusqu'à l'aménagement, en passant par la mise en place du plan d'entretien/maintenance et des contrôles, les élus doivent penser à tout en ce qui concerne l'aire collective de jeux. Celle-ci est un espace dans lequel sont installés, de manière permanente, des équipements réservés à des enfants de moins de 14 ans et destinés à être utilisés à des fins de jeu dans un cadre collectif. L'aire de jeux doit respecter des exigences de sécurité réglementaires, afin de ne pas présenter de dangers pour les enfants dans le cadre d'une utilisation normale ou raisonnablement prévisible. Sur chaque équipement figure la tranche d'âge à laquelle ce dernier est destiné. Les « zones à risques » (balançoire, tourniquet...) sont clairement matérialisées. Celles sur lesquelles les enfants sont susceptibles de tomber lorsqu'ils utilisent les équipements, sont revêtues de matériaux « amortissants » appropriés et non dégradés. Les équipements sont fixés de manière définitive, et leur stabilité périodiquement contrôlée.

Le 18 janvier 2015, lors des vœux de la Municipalité, au moment de la présentation des projets à venir, le maire annonce : **«Valette va gagner son aire de jeux pour les 3/12 ans ».**



Trois entreprises compétentes en la matière ont été contactées et mises en concurrence pour présenter leur projet. Finalement après de multiples présentations diverses et variées et quelques réunions techniques sur le site d'implantation, c'est le bureau d'études de la SAS ALBERT KEIP de Morhange qui sera retenu par les élus pour l'esquisse figure 1.

Pour mener à bien cette réalisation, le service administratif de la commune monte un dossier pour une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) et c'est ainsi que la commune obtient un soutien financier de l'Etat à hauteur de 50% sur le montant total de l'aire de jeux qui s'élève à 76 000 €.

L'aire de jeux proprement dite...

Les structures ont été minutieusement choisies pour que les enfants de 3 ans à 12 ans puissent tous en profiter.

figure 1.



Le choix des jeux installés s'est fait sur du mobilier adapté à notre région où soleil et pluie sont présents sur l'année. Aussi les structures principalement en bois sont en adéquation avec les nouvelles normes du Grenelle de l'environnement puisque les matériaux utilisés respectent la nature.

Ainsi la combinaison principale comprend une tour de jeux avec un grand toboggan, un escalier en pente avec une corde à grimper, une paroi d'escalade... un pont de singe, des barres fixes, et une petite maison avec un banc.

La deuxième partie de l'aire jeux comprend une petite voiture à bascule, un tourniquet pirate et une balançoire à panier.

En concrétisant ce projet, la municipalité a fait le vœu de voir encore plus d'enfants sur notre commune ! De les voir sourire et de les entendre rire !



Au-delà du jeu, nous savons combien la construction mentale et les liens sociaux passent par le jeu et que l'enfance détermine pour beaucoup la vie future. Nous souhaitons donc être au service de nos plus jeunes concitoyens, afin de leur permettre de s'épanouir encore davantage.

Souhaitons donc de vrais bons moments à tous nos enfants ! Qu'ils s'amuse et qu'ils soient heureux !

03 avril 2016 : inauguration de l'aire de jeux





Nous aimons Hoste/Valette *qui implique les jeunes dans la vie de la commune* **Travaux d'été**

La municipalité recrute tous les étés des jeunes de la Commune ayant, entre 16 et 18 ans pour réaliser, avec des encadrants divers travaux : entretien des espaces verts, peinture dans les bâtiments communaux et divers travaux de nettoyage.

Pour 2016, toutes les candidatures ont été retenues. Les 7 jeunes de la Commune ont pu atteindre les objectifs fixés : gagner un peu d'argent, s'initier à la vie active et s'impliquer dans la vie du village.

Dès la clôture des inscriptions, Denis K. propose un calendrier des tâches, qui servira de fil conducteur et support tout au long de l'été.

04 au 08 juillet	11 au 15 juillet	25 au 22 juillet	1 ^{er} au 05 août	08 au 12 août	16 au 19 août	22 au 26 août
Denis/Laurent	Laurent	Armand	Angèle/Frédo/Denis	Robert	Michel/Armand	Denis/Laurent
Lison	Adrien	Kimberly	Kimberly	Clémentine	Baptiste	Baptiste
Adrien	Romain	Lison	Clémentine	Alexandre		
Romain			Alexandre			
Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux	Travaux
(Lundi et Jeudi) tournée des étangs et foyers Hoste et Valette (H&V)	Arrosage et entretien des massifs et balconnières sur H&V	Arrosage des fleurs mairie, (sur toute la semaine) si besoin	Nettoyage matériels foyer	Rafraîchissement peinture sur charpente foyer de Valette	Arrosage et entretien des massifs et balconnières (mairie, monuments aux morts)	Arrosage et entretien des massifs et balconnières H&V
Taille des haies sur chemin de promenade autour de l'étang du Bas	(Lundi et Jeudi) tournée des étangs et foyers H&V	Arrachage mauvaises herbes autour des poteaux digue étang du Haut	Nettoyage des abords du foyer (pavage, haie fleurie, massif à côté de la cuisine) + trottoirs/caniveaux rue du bourg	Mise en peinture panneau directionnel sur rond-point à l'église de Valette	Nettoyage du massif sur la butte rue d'Elviller	Lundi et Jeudi : tournée des étangs et foyers H&V
Nid de poules étang du Bas et étang du Haut	Nettoyage à la Bonne Fontaine (débranchage + évacuation des déchets)	Nettoyage massif route vers l'étang du haut	Broyage des branchages à la rivière	Nettoyage du bas des tilleuls rue St Louis + trottoirs (tonte)	Nettoyage des massifs/Sortie rue St Jean, Entrée côté Puttelange, Entrée côté Cappel	Nettoyage abords du Schettweg (bas-côtés)
Taille charmilles derrière crucifix carrefour RN/ rue du Bourg	Nettoyage des allées du cimetière à Hoste	Arrachage des mauvaises herbes sur digue de l'étang du Bas	Taille de la haie de charmilles à l'école	Nettoyage caniveaux Rue des Vergers (niveau transfo ERDF)	Nettoyage massif au niveau du Petit Pont autour de la passerelle + trottoirs	Nettoyage bordure de trottoir Rue des Grillons
Nettoyage Repos du Promeneur + Elagage sur chemin du Garde	Mise en peinture : Dossiers et assises pour bancs de la Bonne Fontaine - Décorations de Noël (besoin urgent)	Nettoyage des bases des tilleuls RN et rue du Bourg		Nettoyage des massifs (haie fleurie, aire de jeux et rosiers) à la MAS de Valette + église + transfo Rue St Louis	Taille de la vigne sur les escaliers de la mairie	
Taille des arbres et arbuste proximité Repos du promeneur	Nettoyage caniveaux au niveau du croisement RN/ rue du Bourg	Nettoyage haie de charmilles sortie Hoste vers Cappel		Mise en place des pierres dans massif rosiers devant la MAS	Nettoyage préau de l'école Lavage des deux pignons	
	Enlèvement des grosses pierres autour du sureau derrière le foyer			Taille des « gourmands » au pied des arbres fruitiers au-dessus de la MAS	Apport de terre derrière le foyer pour égaliser les ornières	
				Nettoyage des allées du cimetière à Valette + abords de l'église		
	Matériel à demander à Laurent	Matériel à demander à Laurent	Matériel à demander à Denis	Matériel à demander à Denis	Matériel à demander à Denis	
Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE	Gilet fluo OBLIGATOIRE
En cas de pluie : peinture à l'atelier						



La Municipalité espère pouvoir satisfaire le maximum de volontaires. Cependant, si pour l'année 2017, une sélection devrait s'avérer nécessaire, la commission solidarité prendrait les décisions en fonction de critères socio-pédagogiques. Pour faire acte de candidature, il suffit de remettre en Mairie une lettre de motivation et un curriculum vitae.

Michel JACQUES





Nous aimons Hoste/Valette conviviale et rayonnante **Concours «je fleuris la Moselle»** **édition 2015**

1) CONCOURS *organisé par la commune de Hoste*

CRITERES DE NOTATION : **Le fleurissement doit être visible depuis la rue**

Il y a de très beaux jardins dans nos 2 villages, mais comme ils ne sont pas visibles de la rue aussi, ils resteront ... « les jardins secrets » de chacun.

- 1. La propreté et l'entretien
- 2. La biodiversité
- 3. L'identité Mosellane
- 4. Le coup de cœur

Pour rappel, les lauréats de l'année 2014, ne sont pas éligibles cette année et pourront à nouveau concourir en 2017.

L'équipe du jury a œuvré le 27 juin 2015. Elle a examiné toutes les maisons fleuries de Hoste et de Valette.

L'évaluation a été très difficile cette année. Rappelez-vous, qu'il a fait très chaud et que le fleurissement était en avance. Donc, le 27 juin il était arrivé à maturité, desséché, voire déjà sorti de terre.

La remise des prix s'est effectuée le 17 janvier 2016, à l'occasion des vœux de la municipalité.



La remise des prix s'est effectuée le 17 janvier 2016, à l'occasion des vœux de la municipalité.

HOSTE

La requalification de la rue Nationale, projet phare de 2016

En présence des conseillers municipaux et du personnel communal, des forces vives de la commune et des maires de communes voisines, le maire Michel Jacquart a accueilli les habitants de Hoste et de Valette pour leur présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Après une rétrospective illustrée par un diaporama des réalisations de l'année écoulée, le maire a dressé la liste des projets à terminer ou à réaliser en 2016 : l'aire de jeux à Valette, les aires de retournement des bus, la modernisation du foyer après 15 ans de service déjà, la restauration des chemaux à l'étang du Bas et la mise aux normes d'accessibilité aux handicapés des bâtiments publics. Mais le projet phare sera la requalification de la traversée de Hoste, la rue Nationale donc, empruntée par 4 800 véhicules par jour, en moyenne. Des que son financement sera bouclé après obtention des subventions sollicitées, les modalités du projet seront présentées à

l'occasion d'une réunion publique.

« Nous agissons selon nos possibilités financières, devant aussi tenir compte tenu de la baisse des dotations de l'État. Un exemple : pour la mise aux normes d'accessibilité il faut budgéter 123 000 €, a souligné le maire, en présence de Françoise Goldt, conseillère départementale et de Pierre Lang, président de la communauté de communes. C'est d'ailleurs grâce à la communauté des communes, maître d'œuvre qu'ont pu être réalisés et mis en service l'année passée l'assainissement des deux villages ainsi que leur raccordement au réseau de haut débit par la fibre optique.

Obtenir le label Village fleuri

« Nous avons pour objectif d'obtenir le label Village fleuri, symbolisé par une fleur sur le pommier à l'entrée des villages », a rappelé Liliane Gabrys, présidente de la commission



M et Mme Roland Becker, Daniel Bour, Jean-Michel Lenel, Jean-Marie Komlan et Hubert Schwartz ont été mis à l'honneur pour le fleurissement de leur maison.

animation-solidarité. Pour encourager et récompenser les bonnes volontés des diplômés et des récompenses ont été distribués, en complément du concours communautaire et départemental. La dégustation de la galette des rois a clôturé la manifestation.

Cinq prix ont été décernés :

**FELICITATIONS
et COUP DE « POUSSE'S »
et... Encouragements**

**1er prix : Mr et Mme SCHWARTZ Hubert,
40 rue Nationale**



2ème prix :
Mr et Mme KOMLANZ
Fabienne,
24 rue Saint Jean



3ème prix :
Mr et Mme LENEL
Jean Michel,
54 rue Nationale



Mr et Mme BOUR
Daniel,
28 rue Saint Louis



Mr BECKER Roland,
52 rue Saint Louis



2) CONCOURS « Je fleuris la Moselle » organisé par la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach

A l'occasion des 40 ans de l'Office de Tourisme (OCM), la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach, a procédé à la remise des prix pour le concours communautaire le 4 octobre 2015 au foyer de Cappel. Cinq prix ont été décernés.

(1) 1er prix :
Mme BLEHS Thérèse,
2 rue Nationale



(2) 2ème prix :
Mme SCHNEIDER Liliane,
13 rue des Vergers

(3) 3ème prix :
Mr et Mme FINICKEL Norbert
15 rue des Grillons

(4) 4ème prix :
Mme SCHWARTZ Charlotte,
47 rue Nationale

(5) 5ème prix :
Mr et Mme CACCIATORE- MROWETZ
Gérard, 36 rue Saint Louis





3) CONCOURS DES ECOLES FLEURIES

Les critères de notation :

1. L'implication des enfants au projet ainsi qu'à l'entretien
2. Le respect de l'environnement
3. L'interdisciplinarité du projet (imbrication du projet entre les matières scolaires enseignées)
4. L'originalité et pertinence du projet de l'école.

Récompense et Remise des prix : Trois prix ont été attribués par l'Office de Tourisme de la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach. L'école primaire de Hoste a remporté le 1er prix des écoles fleuries.

***Félicitations aux enseignants
et aux enfants pour leurs implications.
C'est tout simplement magnifique !!!***

Liliane GABRYS





Nous aimons Hoste/Valette avec son patrimoine

Balade gourmande Hoste/Valette 2016

Après les journées 'Hoste tourisme' en 2014 et 2015, le patrimoine naturel, militaire et culturel a été remis à l'honneur mais sous une nouvelle forme: balade gourmande hoste/valette 2016

Émaillé de 6 haltes gourmandes, le parcours de cette balade gastronomique vous emmènera à travers 2 charmants villages : Hoste et Valette. Le charme du paysage aux couleurs de fin d'été avec de magnifiques haltes vous attendent tout au long du chemin.

Dimanche 4 septembre 2016. Que dit la météo ? temps instable, risque d'averse en cours d'après-midi. 8 heures, tous les bénévoles sont présents pour accueillir 650 marcheurs. Qui sont ces bénévoles ? Ce sont les membres des associations locales, les personnels de l'office de tourisme de la Communauté des Communes de Freyming-Merlebach, les conseillers municipaux, ils ne sont pas loin d'une centaine. Qui sont ces marcheurs ? Ce sont des hommes, des femmes, des enfants venus de la Moselle, d'Alsace, du Luxembourg et d'Allemagne, des personnes férues de randonnées. C'est une organisation extraordinaire qui demande des mois de préparation. Il faut tout d'abord étudier un parcours d'environ douze kilomètres, définir un menu car un des buts de cette marche est de nourrir les participants, trouver une animation pour la fin de journée, lancer la publicité pour connaître le plus tôt possible le nombre de participants afin de prévoir les approvisionnements en nourriture et boisson. Il faut tout anticiper pour que l'équipe chargée de la logistique n'ait pas de mauvaises surprises de dernière minute.

Le scénario s'est déroulé comme suit : Tout est prêt ! Chaque marcheur reçoit un petit sac à pendre autour du cou contenant la carte contrôle, le menu, l'itinéraire, des renseignements sur les sites traversés et un superbe verre souvenir. A chaque stand, le convive trouve un banc, un petit coin de table pour poser son assiette. Chacun déguste un café matinal servi prestement par les demoiselles de la Commune. Le premier départ pour un groupe d'une soixantaine de personnes est donné à 10 heures précises et de quart d'heure en quart d'heure les autres groupes se mettent en marche. Après avoir



...pas de mauvaises surprises
de dernière minute...
Tout est prêt !...



parcours 1500 mètres le long des berges de l'étang de Hoste-Haut et traversé un petit bout de la forêt de Cap-pel, le groupe s'arrête à la chapelle de la Bonne Fontaine. On lui sert l'apéritif avec une Mauricette Lorraine, 1500 mètres, les marcheurs rejoignent l'étang de Hoste Bas et s'arrêtent à la chambre des siphons. On leur sert un velouté de potiron accompagné de vin blanc ou rouge. Encore 1500 mètres, le parcours emprunte un chemin qui longe l'étang sur lequel on peut admirer de typiques cabanons sur pilotis. Le groupe rejoint l'ancien village de Hoste Haut où plusieurs maisons à pan de bois ont été restaurées avec goût. Empreintes d'un charme indéniable, elles datent toutes du XVIIIe siècle. Un puits à balancier se trouve sur la route. La prochaine halte est proche, on y accède par un petit pont qui mène à l'arborétum. Les marcheurs vont pouvoir déguster la tartine campagnarde tout en se reposant tantôt dans le jardin à l'arrière de la maison, tantôt dans la grange, tantôt sur l'avant côté rue, ils sont arrivés à la maison Güth.

Les quelques gouttes de pluie n'arrêtent pas l'ardeur des marcheurs, en remontant la rue Saint Jean, ils atteignent les hauts de village, où la vue s'étend au loin. Il leur faut rejoindre Valette. En effet, il faut faire deux kilomètres pour arriver à la Maison d'Accueil et de Services.

Toute l'équipe d'« A l'Ombre du Tilleul » est en place, les serveuses leur proposent une assiette de blanquette de veau accompagnée de riz aux petits légumes cuisinés par Cédric, le traiteur de l'atelier des créations gourmandes, les hommes serviront vin blanc ou rouge à discrétion. A mi parcours, les marcheurs pourront s'installer un peu plus longtemps et profiter des commodités qui leur sont proposées : tables et bancs sous chapiteaux ou à l'intérieur de la MAS pour se poser, aire de pique-nique, aire de jeux, toilettes...).

A peine sortis de table, les marcheurs, rassasiés, sont copieusement arrosés, une vraie douche ! Le Père Céleste voulait les rafraîchir ! Qu'importe, il faut continuer, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. Ils quittent le village de Valette, pour rejoindre un sentier sur la crête. Encore deux kilomètres à parcourir pour atteindre l'observatoire de la Ligue de Protection des Oiseaux pour la pause fromage, Bibeleskaes aux fines herbes accompagné de divers vins rouges.

Le retour du soleil met du baume au cœur car il y a encore de la route à faire pour rejoindre le dernier stand. Les marcheurs longeront l'étang de Hoste-Haut par un sentier qui les amène au point de départ : fourbus, mais heureux de la belle balade. A cette saison les postes de pêche sont tous occupés par des carapistes où autres passionnés. Rapidement, on aperçoit la tente de l'Office de Tourisme, l'arrivée approche... La descente de la digue par les marches est un peu technique. Pour rentrer dans



un superbe verre souvenir...



Chacun déguste
un café matinal...





Le premier départ...
...apéritif avec
« Mauricette de Lorraine »...



ce paisible endroit appelé le 'repos du promeneur'; il faut mériter son dessert autour de la myrtille accompagné de bons vins moelleux et assez gouleyant... quel régal après avoir foulé le ruban d'environ douze kilomètres

Le 650ème marcheur est arrivé au point de départ vers 18 heures, alors que le premier s'est manifesté à grands cris vers 13h30.

La journée s'est poursuivie avec un orchestre musette chargé de faire danser tous ces marcheurs dans une ambiance folle pour quelques heures encore.

Ainsi la première ballade gourmande de Hoste/Valette s'est terminée, la satisfaction a largement dépassé les frontières du département. En effet, cette nouvelle animation fut un beau moment de convivialité pour les participants et l'équipe de bénévoles.

Le comité d'organisation vous donne rendez vous le dimanche 3 septembre 2017 pour une seconde édition.



...un velouté de potiron
accompagné de vin...



...à la maison GÜth.





... la tartine campagnarde
tout en se reposant...



... rejoindre valette...



...profiter des
commodités...



...ils quittent le village
de Valette...

...«Bibeleskaes»...

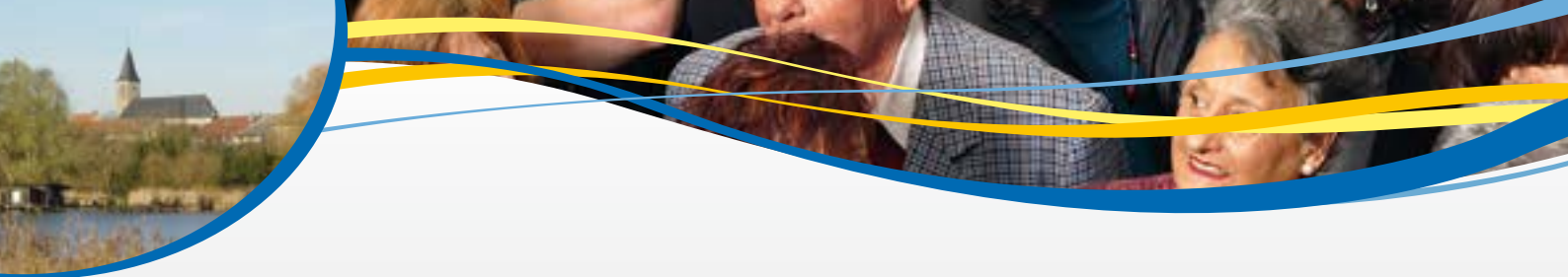


... le repos du promeneur...



...le 650^{ème}
marcheur
est arrivé
au point
de départ
vers 18 h...





Nous aimons Hoste/Valette avec ses histoires

La « ligne Magin' eau aquatique » à Hoste...

Si les événements liés à la ligne Maginot ont profondément marqué toute une génération dans notre région, sa construction a aussi durablement modifié nos paysages.

Outre une multitude de petits blockhaus, les militaires avaient également implanté des étangs réservoirs et des barrages qui devaient permettre d'inonder les vallées du Mutterbach, de l'Albe et de la Sarre.

Les étangs de Hoste se trouvant dans la partie située la plus en amont dans ce système d'inondations artificielles qui s'étendait jusqu'à Wittring, Hoste devenait la « porte d'entrée » de ce que l'on appelle aujourd'hui la « Ligne Maginot Aquatique¹ ».

Après avoir joué un rôle militaire, ces étangs ont connu une reconversion toute pacifique, en devenant des lieux de loisirs, de détente et de découverte, que d'aucuns qualifient même aujourd'hui de « patrimoine naturel ».

A Hoste, cet « héritage », que l'on doit à André MAGINOT, a été mis en valeur à travers différents aménagements initiés et soutenus par la municipalité ainsi que par des bénévoles d'associations locales.

L'attractivité des étangs de Hoste en matière de pêche n'est plus à démontrer, eu égard aux nombreux pêcheurs qui viennent s'y adonner à leur loisir favori.

La partie historique quant à elle, a été mise en valeur à la digue de l'étang de Hoste-Bas, avec la sauvegarde et l'aménagement des équipements de la chambre des siphons. Ils sont les seuls qui aient été conservés, rénovés, et qui sont toujours encore en service aujourd'hui. Ils sont un atout touristique indéniable qui suscite la curiosité et l'étonnement des visiteurs.

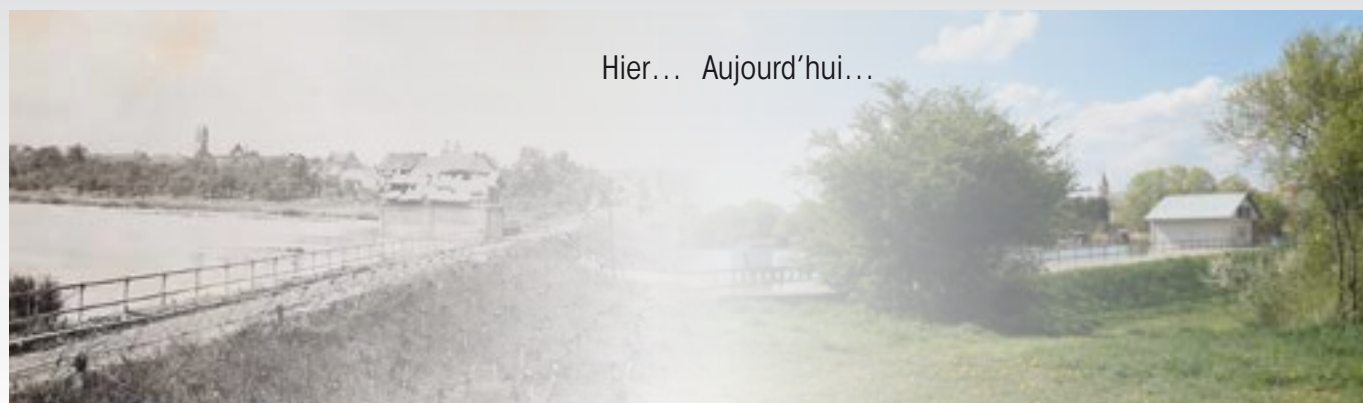
Les panneaux d'information historique implantés sur place renseignent les randonneurs et cyclotouristes sur l'histoire des lieux qu'ils traversent, alors que le blockhaus de défense de la digue est là pour leur rappeler l'âpreté des combats qui se sont déroulés ici même en juin 1940.

La découverte du milieu floristique et faunistique qui s'est développé autour des étangs a été facilitée par l'aménagement de cheminements pédestres agrémentés par des panneaux pédagogiques.

Les passionnés d'ornithologie, tout comme les photographes, apprécient le refuge que leur offre l'observatoire installé au bout de l'étang de Hoste-Haut, véritable zone de quiétude pour l'avifaune locale.

Autant d'éléments qui font qu'aujourd'hui les étangs de Hoste sont devenus des havres de paix, où nature et histoire se côtoient, et où il fait bon se promener et flâner...

Philippe KEUER, guide bénévole sur la Route de la ligne Maginot aquatique.



Hier... Aujourd'hui...

¹ Cette expression n'est à l'origine ni un terme militaire, ni un terme d'historien. Elle est inspirée du livre de monsieur Paul MARQUE paru en 1989 aux éditions PIERRON : « LA LIGNE MAGINOT AQUATIQUE... celle qui résista dans la trouée de la Sarre, en 1940... »

Nous aimons Hoste/Valette avec sa vie associative

LE LYS RECREATIF :



Cette année nous avons organisé des après-midi récréatifs de type « Jeux et Détente » au foyer de Valette.

Le principe est simple : chacun apporte ses jeux préférés et les partage avec les autres. Tricot, crochet, dessin, peinture sont également les bienvenus.

Le café, gâteaux, et boissons sont offerts à tous les participants.

Aucune adhésion n'est exigée, l'activité est gratuite et ouverte à tous (Valette et Hoste). Toutefois, nous précisons que les enfants doivent être accompagnés d'un parent responsable.

Nous avons grand plaisir à vous accueillir et partager ensemble, des temps de rires et de convivialité. Ne restez plus seul chez vous, venez nous retrouver.

Renseignements chez Jacqueline : 03 87 89 26 37.





(photo 1)

Nous aimons Hoste/Ualette avec sa vie associative **Association La Maison Güth**

Cette association a été créée en janvier 2015 pour gérer et animer la maison ancienne située 12 rue Saint Jean. Son nom vient de Jovi Güth, ancien professeur de l'université de Sarrebrück, qui a « créé » cette maison, un peu comme on « crée » un spectacle. Chacun peut adhérer à l'association et à ses objectifs, en s'adressant à un membre du comité : Sylvain Starck (président), Adrien Schwartz (trésorier), Marie-Laure Klam (secrétaire).

Vous pouvez participer, même sans adhérer, à nos activités. Si vous êtes voisins, curieux, si vous voyez de la lumière à la fenêtre, si vous avez envie de parler ou simplement de regarder, VENEZ « comme vous êtes », vous serez les bienvenus.

Activités

Voici les animations que nous avons proposées durant l'année 2016

LA MAISON GÜTH S'ANIME – dans le cadre du Warndt week-end, les 28 et 29 mai.

Visite commentée de cette maison paysanne authentique du 17^{ème} siècle et de l'arboretum. Un vieux vélo restauré pour l'occasion a prêté son cadre (lol !) à la formule « Si vous venez à vélo, on vous offre la photo » (photo 1)

VISITE GUIDÉE « Découverte de la Maison Güth à Hoste » les 30 avril et 12 juin organisée par l'Office du tourisme, et managée par Hubert, Jacques et Philippe, guides de l'association. Au terme d'une balade dans les paysages de Hoste façonnés par l'Histoire, les amateurs (une vingtaine) ont visité la maison et l'arboretum attenant.

EXPOSITION D'AQUARELLES les 27 et 28 août. L'artiste, Françoise RIFF, a établi ses quartiers dans la maison et exposé ses aquarelles. Le sculpteur Freddy Blackberry a également exposé quelques-unes de ses oeuvres. Le vernissage, organisé par la municipalité, a permis à quelques personnalités de découvrir les richesses de la maison Güth.

JOURNÉES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : ouverture de la maison aux visiteurs les 17 et 18 septembre.



(photo 4)



(photo 2)



(photo 3)

CONCERT AU JARDIN : En plus des activités strictement liées à la maison ancienne, nous avons développé le concept de « Concert au Jardin », qui consiste à accueillir un groupe musical pour un concert, dans le beau jardin de la maison GÜth. Cela se passe un dimanche après-midi, et ainsi on peut flâner dans le jardin, se poser un moment, boire un café, écouter le concert « comme à la maison ».

Le 29 mai, le groupe « Spoon Connection » a débuté les festivités par une « session pop, rock & folk ». Ce sont quatre amis passionnés de musique qui se « connectent » pour partager avec le public des morceaux Pop Rock & Folk en versions acoustiques. Leur bonne humeur et leur talent nous ont emportés au son des voix, des guitares, de la basse, du cajon et des percussions. Eloïse, Eric, Pierre et Fred nous ont concocté un vrai petit bonheur sonore, que le public a savouré sans modération ! (photo 2)

Le 24 juillet, ce fut une session jazz avec « Die Kunstpfeiffer ». Ce groupe sarrois nous a fait l'honneur de donner un concert dans le jardin, par un temps estival – ça va de soi –, et magnifique – ce qui tient plutôt de la chance ! (photo 3)

Le 18 septembre, ce fut la clôture de la saison 2016, avec un spectacle très beau et très rigolo de « Swing Swoing Songs », un groupe meurthe-et-mosellan qui a fait passer au public un beau moment de poésie, chanson, et d'humour. Pour cette fois, la météo fut maussade. Nous avons donc expérimenté, avec succès, le «concert dans la grange». (photo 4)

Le programme des réjouissances pour 2017 n'est pas encore arrêté, mais sachez que vous pourrez le découvrir sur notre site www.lamaisongueuth.eu



Nous aimons Hoste/Valette avec sa vie associative
2016, l'Association
« A L'OMBRE DU TILLEUL »
 de Valette, en chiffres, en lettres et en...photos !

Réveillon de la Saint Sylvestre, à la MAS de VALETTE :

Rien de tel pour bien commencer l'année 2016. La salle était au complet.



Le LOTO..... GAGNANT !

Cela c'est passé le 8 avril, le 7 mai, le 14 août et le 10 novembre



Une marche pédestre est traditionnellement organisée le Lundi de Pentecôte.

On s'aère, on découvre les paysages, on bouge, on partage de grands moments de convivialité, tout cela pour le bonheur de 110 personnes et 82 repas.



27 AOUT 2016 : la fête du village est l'occasion de fêter la Saint Louis, patron de Valette

Ce fût une journée ensoleillée, chaleureuse et très animée. Brocante : 100 exposants , Soiree : 140 pizzas-flamms.

La marche du samedi matin est maintenue au ... samedi matin...

Le départ a lieu devant l'église à 9 h30 !

Tous les niveaux de marche sont les bienvenues

Ce groupe est constitué de 4 à 8 personnes selon les disponibilités.

Aucune adhésion à notre association n'est demandée pour participer à nos activités.

Nous vous remercions pour votre participation, et pour le dynamisme que vous apportez dans « le Bien Vivre Ensemble » dans notre village.





Nous aimons Hoste/Ualette avec sa vie associative

Association « le rouge gorge »

Une année à l'observatoire de Hoste

L'observatoire qui se situe à l'extrémité de l'étang de Hoste-Haut a été installé dans l'unique but de pouvoir observer les richesses de l'avifaune locale qu'il s'agisse des espèces sédentaires ou des espèces saisonnières. Ce lieu est accessible au public 7/7 jours et 24/24h, et la règle d'or à suivre en y pénétrant est de respecter et de ne pas déranger la faune qui se trouve à proximité.

Des posters et planches d'aide à l'identification présentent la majorité des oiseaux qui peuvent y être observés. Un carnet de terrain est à disposition des observateurs (qu'ils soient jeunes, « dans la fleur de l'âge », novices ou initiés) afin de noter les espèces vues et ou entendues.

Voici un bref résumé et descriptif des oiseaux observés durant l'année écoulée.

Il est à noter **que pas loin de cinquante espèces différentes y ont été recensées !**

Commençant par les espèces bien connues des villageois comme les différentes mésanges : la **Mésange bleue**, la **Mésange charbonnière**, mais également la **Mésange nonnette**, la **Mésange à longue queue** (qui affectionne les boules de graisse en hiver), la **Mésange huppée**... le **Merle noir**, le **Moineau domestique** mais également son cousin plus campagnard qu'est le **Moineau friquet** et qui se reconnaît notamment grâce aux tâches qu'il porte sur ses joues.

L'association locale « le Rougegorge » installe et alimente une mangeoire afin de venir en aide aux passereaux durant la période hivernale lorsque la nourriture se fait plus rare. 90 kg de graines de tournesol ont ainsi été mis à disposition des oiseaux qui affectionnent ce lieu et cette mangeoire qui se situe judicieusement à proximité des phragmites de la roselière, des haies avoisinantes, de l'étang et de l'observatoire.

Au printemps, de nombreux oiseaux viennent occuper les lieux lors des passages migratoires, mais ils profitent aussi du biotope pour la nidification.

Un hôte régulier est présent chaque année autour des étangs. Plus facile à entendre qu'à voir, son chant est connu de tous et nombreux sont ceux qui se réjouissent d'avoir une pièce en poche quand ils l'entendent la première fois au printemps...

Le **Coucou gris** revient en effet de migration pour nicher autour de nos étangs. En fait il ne fait pas son propre nid



(Moineau Friquet)

mais pond un œuf dans les nids d'espèces bien plus petites que lui qui nichent dans les roselières. Les oiseaux ainsi parasités sont également bien représentés au niveau local lors de la période estivale.

Il s'agit des rousserolles : la **Rousserolle effarvatte** et la **Rousserolle Turdoïde** qui émettent toutes les deux un chant qui ressemble à un « trek, trek » grinçant et métallique.

La partie avant de l'observatoire est entretenue régulièrement par les membres et sympathisants de l'association locale « le Rougegorge », et ceci dans le but de garder une berge qui s'apparente davantage à une vasière appréciée par les limicoles, famille d'oiseaux généralement haut sur pattes et avec un bec relativement

long pour aller chercher leur nourriture dans la vase.

Des « chevaliers » ont ainsi été observés : le **Chevalier guignette**, le **Chevalier cul-blanc**, mais également la discrète **Bécassine des marais**.

D'autres espèces ne font qu'une halte de quelques jours ou ne sont que de passage lors de leur voyage migratoire. Ce fut le cas pour les nombreuses **Grues cendrées** qui en début novembre en fait retentir leur cri caractéristique « gru gru » au-dessus de nos têtes lorsqu'elles ont survolé l'étang et le village.

Certains rapaces apprécient également le milieu aquatique comme les milans : le **Milan royal** ou le **Milan noir** sont essentiellement charognards, ils débarrassent ainsi les étangs des poissons morts.

Le **Busard des roseaux** niche à proximité de l'étang notamment dans les roselières. L'an passé il a d'ailleurs fait l'objet d'une mesure de protection de la part de la municipalité qui a permis à 3 jeunes de s'envoler en toute quiétude.

Le majestueux **Balbuzard pêcheur** montre même parfois son bec crochu et ses serres acérées lors de ces rares passages migratoires.

N'oublions pas la « famille des hérons » qui est également bien représentée : Le **Héron cendré** est un hôte régulier fidèle au lieu, mais on peut également observer le **Héron pourpré**, la **grande Aigrette**, le **Butor étoilé** et le **Blongios nain** qui font l'objet de mesures de protection au niveau nationale vu qu'ils sont en forte régression dans toute l'Europe. Hoste est déjà un lieu emblématique pour le Blongios nain vu que depuis quelques années plusieurs couples y sont recensés en période de nidification (saluons à ce sujet le

remarquable travail de suivi de M. BLESZ Francis).

Nos étangs sont en passe de devenir des lieux où la reproduction de cet oiseau est la plus importante du Département voire de la Région Grand Est et au vu de la rareté de l'espèce, un site de nidification remarquable au niveau national. Gageons qu'il puisse encore profiter de nombreuses années de ce havre de paix qui lui est offert.

De nombreuses espèces n'ont pas été citées mais on ne peut clore cet article sans évoquer le majestueux **Martin pêcheur**, cette flèche bleue qui survole l'étang à quelques dizaines de centimètres au-dessus de l'eau et qui a souvent la gentillesse d'annoncer son passage par un sifflement aigu (tsi tsu...). Il affectionne les quelques branches qui lui servent de perchoir et se laisse contempler pour qui sait être patient, discret et observateur.

L'ensemble des observations sont répertoriées dans un fichier dont un exemplaire sera déposé début janvier à la mairie ainsi qu'à l'observatoire, pour consultation.

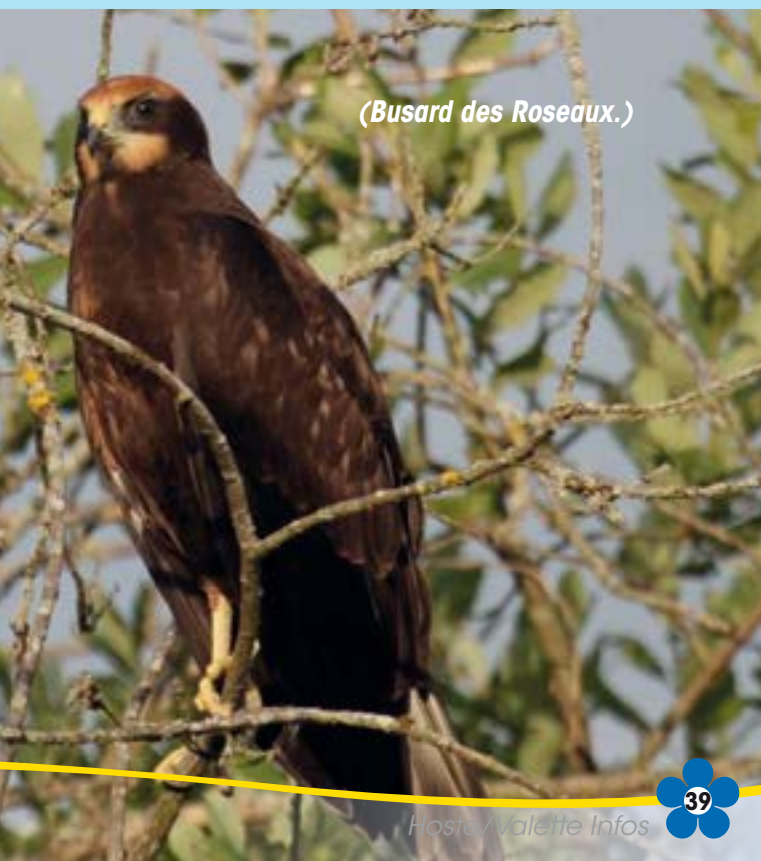


(Coucou Gris)



(Bécassine des Marais)

(Busard des Roseaux.)





(Blongios Nain - juvénile)



(Butor étoilé)



(Martin pêcheur)

Pour en apprendre un peu plus sur les espèces citées vous pouvez consulter ce site de référence : <http://www.oiseaux.net>

Alain TRINKWELL pour l'association locale « Rougegorge » adhérente à la **Ligue pour la Protection des Oiseaux.**
<https://www.facebook.com/lpopaysdesetangs>

Crédit photos : © Alain TRINKWELL



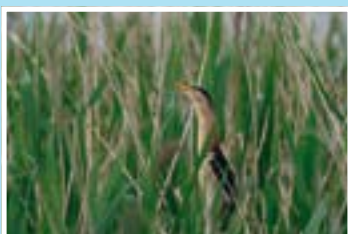
Liste des oiseaux du Paléarctique occidental et leur statut en France									
Données recueillies à l'Observatoire de Hoëlle									
Année 2015 - octobre - novembre - décembre									
statut en France - N : nicheuse - M : migratrice - H : hivernante. Le O ajouté signifie que l'espèce est rare.									
Date obs	nombre	sexe - âge	Statut en France	Latin	Français	Anglais	Allemand	Remarques	Observateur(s)
14/02/16			N M H	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	Common Pochard	Tafelente		Francis Blesz
			N M H	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Mallard	Stockente		
			NS	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	Black Woodpecker	Schwarzspecht		
			N M H	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Grey Heron	Graureiher		
			NS M H	<i>Botaurus stellatus</i>	Butor étoilé	Great Bittern	Rehrdommel		
			NO M H	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Common Crane	Kranich	3 vols : Sud vers Nord	
			NR M H	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	Great White Egret	Silberreiher		
15/02/16	1		NS M H	<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	Water Rail	Wasserratte	sous la margearie 1	Alain Trinkwell
17/02/16								10kg graines tournesol	Albert Staub
13/02/16			NO M H	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Common Crane	Kranich	vols : Sud vers Nord	Francis Blesz
	3		N M H	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	Grey Heron	Graureiher		
	2		NR M H	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	Great White Egret	Silberreiher		
	7		N M H	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	Great Cormorant	Kormoran		
			N M H	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	Mallard	Stockente		
			NS M H	<i>Fulica atra</i>	Fuligule macroule	Common Coot	Bülbühe		
	2		N M H	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	Common Buzzard	Mäusebussard		
	1		NS M H	<i>Botaurus stellatus</i>	Butor étoilé	Great Bittern	Rehrdommel		
			NO M H	<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	Common Crane	Kranich	2 groupes en vol	Jean Soys



Suite des aventures des blongios de Hoste



(Photo 1)



(Photo 2)



(Photo 3)



(Photo 4)

C'est la troisième année que j'essaye de comprendre comment « fonctionnent » ces oiseaux pendant la période de nidification. S'ils passent environ 4 mois à Hoste, le reste de l'année se partage entre les longs voyages et les séjours depuis l'Afrique subsaharienne jusqu'en Afrique du Sud. Les centaines d'heures passées sur les bords des étangs et autant de photos me permettent aujourd'hui de vous présenter un résumé illustré de leurs activités.

L'arrivée sur le site de Hoste s'étale de fin Avril en 2014 à mi Mai en 2016. Les premiers observés ont toujours été des mâles, les femelles sont soit plus discrètes ou comme il est souvent suggéré, arriveraient plus tard ? Les premiers chants de mâles qui ressemblent à des aboiements sont perçus un peu plus tard en divers points des étangs et permettent d'avoir une première « idée » du nombre minimum de mâles présents.

Les mâles chanteurs ont le bec coloré de rouge et le dessus de la tête bleuté (photo 1). Leurs chants sont courts et espacés. Lorsqu'ils seront en couple, le bec sera de couleur jaune (photo 2). Lors de cette phase de formation des couples, les deux partenaires font des vols « en tandem » la femelle suivie par le mâle qui prend une position cambrée et a un battement d'aile de forte amplitude et une cadence asymétrique (la frime quoi !). Ils sont souvent côte à côte dans la roselière et choisissent l'emplacement du nid (photo 3).

La construction du nid et la ponte se font de fin Mai à mi Juin, il y a également des secondes pontes plus tardives. La couvaison des œufs, entre 4 et 6, est assurée par les deux parents qui effectuent des relèves régulières. Trois semaines plus tard naissent les « poussins ». Les premiers jours ils sont couvés par l'un des adultes pendant que l'autre pêche et rapporte les poissons dans son gosier pour les régurgiter à son retour.

Les jeunes commencent rapidement à explorer les environs du nid et s'exercent à la pêche. Ils s'éloignent de plus en plus et poussent de petits cris de signalement pour se repérer, leur aspect se confond pratiquement avec celui de la femelle. Les jeunes ont un bec ivoire et des yeux bleus (photo 4), les femelles un bec jaune et des yeux bruns (photo 5). Les adultes continuent le nourrissage hors du nid en régurgitant les proies dans le gosier des jeunes (photo 6). Le mâle assure le sevrage en sélectionnant ceux qui seront encore nourri et ceux qui devront se débrouiller seuls !



(Photo 5)



(Photo 6)



(Photo 7)



(Photo 8)



(Photo 9)

Le départ vers l'Afrique se fait entre les derniers jours d'Aout et la première quinzaine de Septembre sans que je ne puisse donner une date plus précise. Si lors du nourrissage des jeunes l'on peut les observer facilement ils sont « invisibles » et d'une discrétion absolue le reste du temps de leur présence, de véritables fantômes ! (photo 7)

De six à sept nids par saison soit de cinq à six couples plus quelques males célibataires et une trentaine de jeunes font de ce site un des tout premiers de la région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine pour cette espèce classée en liste rouge Nationale et Européenne. C'est absolument remarquable et un véritable trésor pour la commune.

J'ai eu un contact avec un responsable du Marais Audomarois qui est probablement le site le plus important de France pour la nidification des blongios, ils comptaient entre 20 et 40 couples nicheurs il y a peu, cette année ils ont compté un seul couple nicheur certain ! Ils sont pourtant classés « Ramsar » et « Unesco » ! Que se passe-t-il ?

Tous ceux qui côtoient la nature vous le diront : « cette année c'est encore pire, il n'y a presque plus rien ! » La faune meurt, la campagne devient silencieuse !

Même les médias se font l'écho « du problème » ! Et pourtant si l'on ne sait pas tout, certaines causes sont évidentes pour qui veut seulement le voir ! A quoi bon vouloir sauver les éléphants d'Afrique ou les tigres en Inde si l'on est pas capable de préserver nos espèces et notre biodiversité ! En parler occupe tellement de monde et tellement de temps, mais qui ... « fait » ?

Il existe une commune « HoochtValett » qui doit être un reliquat Celtique où Abraracourshoocht 1er, une espèce de visionnaire a décidé de « faire ». Il imprima une direction qu'Abraracourshoocht 2ème et son équipe actuelle poursuivent et consolident en s'attachant à faire profiter toutes les espèces de leurs investissements. Ils ont un atout majeur : un jeune agriculteur certifié bio cultive la plus grande surface de la commune. Quoi de plus beau qu'une prairie naturelle en floraison ou l'odeur sucrée du regain fraîchement fané dans la rosée du matin ! Toutes les tisanes « sont dedans » (photos 8 et 9).

Peut-être un jour les enfants du village reverront-ils des tritons, une volée de cailles ou de perdrix, pourchasseront-ils des sauterelles ou s'émerveilleront du chant d'une alouette qui monte, monte, monte ! Ils pourront dire : beaucoup en ont parlé, les nôtres ont fait !

Francis Blesz

*Nous aimons Hoste/Valette
avec sa vie associative*

Enduro carpe étang de Hoste haut



Historique :

Cette année s'est tenue la huitième édition de l'enduro carpe «nouvelle génération», qui s'est déroulée du 5 au 8 mai sur l'étang de Hoste haut (des enduro de ce type avaient déjà été organisés avant 2005 et la vidange de l'étang de Hoste haut pour réfection de la digue, mais par une autre comité d'organisation).

L'aventure a débuté fin 2008, suite à une discussion au bord de l'étang, cannes à l'eau, avec mon ami Jean Marc, qui est également garde de pêche sur les étangs de Hoste. L'idée d'organiser à nouveau ce genre de manifestation était née et a mûri petit à petit suite notamment aux sollicitations de plus en plus grandes des pêcheurs fréquentant l'étang.

Déroulement et règles du jeu

L'enduro de pêche à la carpe consiste simplement à pêcher durant un certain laps de temps (70h pour celui de Hoste, du jeudi au dimanche et en général courant Avril ou Mai selon les années) et de comptabiliser le poids total des carpes attrapées. Pour Hoste, quinze équipes de deux pêcheurs se disputent ce concours, utilisant chacune au maximum quatre cannes pour tenter de séduire le plus de carpes possible.

Au départ, une fois le petit déjeuner offert par l'organisation avalé, un tirage au sort a lieu afin de définir la disposition des équipes sur les différents postes disponibles pour cette compétition.

Le coup d'envoi a lieu le jeudi midi et le coup de fin le dimanche midi. Durant ce temps, les cannes sont à l'eau jour et nuit, le but étant d'attraper le plus de poissons possible. Cependant, ne sont comptabilisés que les carpes, qu'elles soient de variété commune, miroir, cuir, herbivore ou koï).

Tous les poissons sont pesés vivants et systématiquement relâchés une fois pesés. Les pêcheurs disposent de sacs spécialement conçus pour conserver les poissons en attendant le passage des commissaires.

A la fin de l'épreuve, un classement est fait et l'équipe gagnante est celle qui a obtenu le poids total le plus élevé.

Une logistique sans failles !

Interview tv8





Une logistique sans failles !

Le côté organisation de tout ce qui concerne la pêche (inscriptions, préparation des postes, tirage au sort des postes, déroulement, pesées, bonne tenue et respect des règles) nous incombe à Jean marc et moi même. Nous sommes donc présents au plus près des pêcheurs durant toute l'épreuve.

Par contre, l'enduro n'aurait pas acquis ses lettres de noblesse sans le côté logistique qui est proposé aux pêcheurs durant l'épreuve par l'ensemble des bénévoles des différentes associations du CIA de Hoste.

En effet, du petit déjeuner d'accueil en passant par le chapiteau installé au bord de l'étang et qui propose boissons, saucisses et plats chauds, jusqu'au repas de clôture offert après la cérémonie de remise des prix, tout est mis en œuvre pour que tout soit parfait !

Je tiens vraiment à les remercier pour leur envie, leur disponibilité et leur bonne humeur !

J'invite d'ailleurs tous les habitants de venir se restaurer au chapiteau durant l'édition 2017, où Fredo et son équipe se feront un plaisir de vous accueillir ! Vous pourrez ainsi consulter le tableau des résultats provisoires et éventuellement rencontrer des pêcheurs en action de pêche afin de mieux comprendre ce qu'est ce loisir !

Les trois premières années ont été difficiles car il s'est avéré compliqué de faire le plein d'équipes. Un merci particulier aux habitués de l'étang qui ont joué le jeu depuis le départ et nous gratifient de leur présence chaque année.

Depuis, l'engouement est grandissant et nous sommes devenus victimes de notre succès et sommes obligés de refuser de nombreuses équipes chaque année.

Concernant les lots offerts, à l'argent et aux cartes de pêche données par le CIA se sont rajoutés depuis quelques années des produits offerts par de grandes marques de matériel de pêche (appâts, nylon etc), ce qui permet de récompenser chaque équipe peu importe son classement.

L'édition 2016 à d'ailleurs été plutôt bonne en terme de poissons attrapés et à surtout été la première année où il n'y a aucune équipe bredouille. Au final, 32 carpes ont été capturées pour un poids total de 454.15kg, la plus grosse faisant 20.4kg.

En espérant que 2017 nous réserve encore de belles surprises !

Toujours plus grand, plus haut, plus fort !

Lambert Jérôme

Bonne humeur et convivialité au QG sous le chapiteau



Commissaires en tournée avec leur bolide tout terrain



Le classement final de l'édition 2016

CLASSEMENT FINAL LE 08/05/16 A 10 h 00

Place	Poste	Equipe	Poissons capturés	Poids total
1	9	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
2	15	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
3	5	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
4	12	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
5	14	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
6	14	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
7	1	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
8	8	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
9	10	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
10	11	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
11	2	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
12	3	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
13	4	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
14	7	PERIS - BUREAU	14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1	124, 140g
A PLUS GROSSE : POSTE N° 9			POIDS : 24, 140g	TOTAL POIDS : 124, 140g





Nous aimons Hoste/Ualette avec son équipe municipale

Le 19 mai 2016, sortie culturelle

pour l'équipe Municipale, le Personnel Communal et leur conjoint au Saillant de BARST sur la Ligne Maginot Aquatique.

Tout ce petit monde est allé découvrir les vestiges de la seconde guerre mondiale : un véritable musée à ciel ouvert, Le saillant de BARST aux portes d'un remarquable système de défense basé sur un procédé d'inondations défensives : Le fameux wagon antichar, la casemate d'artillerie, la costade restaurée, le canon de 75, le char FT17, la guérite pentagonale, la STG et bien d'autres curiosités exceptionnelles...

Nous aimons Hoste/Ualette avec ses sportifs

en faveur des Restos du cœur

Ils étaient 23 cette année à avoir mouillé leur maillot en faveur des Restos du cœur. Le dimanche 27 novembre 2016, l'équipe de notre commune s'est distinguée à l'espace Aquagliss de Freyming-Merlebach en terminant 21ème et en ayant parcouru 37600 mètres à l'occasion des « 10 heures pour la solidarité » pour les restos du cœur. 328 € ont été reversés par la commune aux restos. Merci à toutes les nageuses et tous les nageurs. Rendez vous l'année prochaine.



À Hoste/Valette on aime savoir qui est parmi nous

Miss Prestige Lorraine

Vendredi 2 décembre, Valentine JACQUES est montée sur la plus haute marche du podium, elle a été élue Miss Prestige Lorraine. Valentine ira défendre les couleurs du Grand Est lors de l'élection de Miss Prestige France mi janvier 2017 à Bordeaux.



Le chœur d'hommes, Les Joyeux Compagnons de Puttelange-aux-Lacs.

Dès qu'il est possible de le faire, la municipalité encourage tous les projets culturels qui contribuent à l'épanouissement de nos concitoyens. Ainsi, le dimanche 6 novembre lors d'un concert, les voix d'hommes ont raisonné en l'église Saint-Maurice de Hoste. Les Joyeux Compagnons ont offert au public un moment rare, précieux et inoubliable qui s'est achevé par une ovation.



Joyeux Anniversaire

A l'occasion de son 90ième anniversaire Mme Vve Isabelle KREBS, entourée de sa famille a reçu les visites de ses amis et d'une délégation de la municipalité. Toutes nos félicitations !



100 ans

Née à Hoste le 23 mai 1916, Mme Vve Hedwige KEMPENICH vient d'avoir cent ans. Une délégation de la municipalité, est venue féliciter la nouvelle centenaire, doyenne de la commune alors qu'elle était tout simplement en train de faire du crochet !

Etat-civil

Naissances

Margaux BLESZ	25 janvier 2016
Julia SCHEIDT	24 mars 2016
Lucie SCHWARTZ	20 septembre 2016



..... Mariages

JJean-Claude WOLF et Marie-José PENRAD	09 avril 2016
Jean-Philippe BRANDSTEDER et Mélanie FELD	22 octobre 2016



Décès

Angéline INFANTE née SIRIGNANO	91 ans	25 janvier 2016
René WENDEL	87 ans	11 avril 2016
Louis TAESCH	85 ans	07 mai 2016
René BRUN	67 ans	12 mai 2016
Hubert BIRSTER	71 ans	08 juin 2016
Jean-Paul LACOUR	77 ans	07 juillet 2016
Gaston JANSEN	76 ans	09 septembre 2016
Pierrette CHRISTOPHE née WAGNER	66 ans	14 octobre 2016
Marie FOGELGESANG née SCHEMEL	83 ans	13 novembre 2016
Rémy MARTIN	80 ans	08 décembre 2016
Lucien GRATZIUS	62 ans	20 décembre 2016



Les réunions du Conseil municipal de l'année 2016

Conseil municipal du 29 janvier 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Finances: Autorisation de dépenses d'investissements
- Point n°02: Attribution de compensation – Année 2016
- Point n°03: Dotation de solidarité – Année 2016
- Point n°04: Convention avec l'association des piégers Mosellans
- Point n°05: Achats : installation de panneaux pédagogiques
- Point n°06: Convention avec le Département de la Moselle relative à l'aménagement d'une liaison piétonne
- Point n°07: Travaux chemin piétonnier
- Point n°08: Programmation des travaux dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics
- Point n°09 : Travaux : rénovation et mise en accessibilité du Foyer Socio Educatif
- Point n°10 : Travaux : mise en accessibilité de la Maison d'Accueil et de Services
- Point n°11 : Travaux chenaux étang de Hoste
- Point n°12 : Pavoisement des bâtiments et édifices publics : installation d'un mât de pavoisement

Conseil municipal du 04 mars 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Compte administratif 2015
- Point n°02: Compte de gestion 2015
- Point n°03: Finances : Acceptation de recettes
- Point n°04: Motion en faveur du régime local d'assurance maladie
- Point n°05: Installation d'une barrière sur le chemin de la Kleiwiese
- Point n°06: Travaux : rénovation et mise en accessibilité du Foyer Socio Educatif

Conseil municipal du 31 mars 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Finances : Fixation des taux d'imposition 2016
- Point n°02: Finances : Budget primitif 2016
- Point n°03: Achats : installation de panneaux pédagogiques
- Point n°04: Finances: subvention à l'Association Périscolaire Barst/Hoste (APBH)
- Point n°05: Projet de requalification et sécurisation de la traversée de Hoste (D656)
- Point n°06: Demande de fond de soutien à l'investissement local : mise en accessibilité des bâtiments publics
- Point n°07: Demande de fond de soutien à l'investissement local : mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la rue Nationale
- Point n°08: Demande de subvention au titre du Plan Régional 2016 de soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants : Requalification et sécurisation de la traversée de Hoste (D656)

Conseil municipal du 21 avril 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Programmation des travaux dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics

Conseil municipal du 27 mai 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Subvention amendes de police : aire de retournement à Valette

- Point n°02: Demande de fond de soutien à l'investissement local : maîtrise de la consommation énergétique
- Point n°03: Admission en non valeur : titres irrécouvrables
- Point n°04: Charges locatives des logements communaux
- Point n°05: Syndicat des eaux : rapport 2015

Conseil municipal du 30 septembre 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Travaux de requalification et d'embellissement de la traversée de Hoste
- Point n°02: Autorisation d'ester en justice contre Mme MULLER
- Point n°03: Achat parcelle Hoste
- Point n°04: ONF : programme des coupes
- Point n°05: Contrat d'assurance des risques statutaires
- Point n°06: Demande de subvention sur la réserve parlementaire

Conseil municipal du 04 novembre 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Projet de requalification et sécurisation de la traversée de Hoste (D656)
- Point n°02: Voirie: création de trottoirs à Hoste
- Point n°03: Voirie: création de trottoirs à Valette
- Point n°04: Voirie : création chemin RD 656
- Point n°05: Règlement cimetière communal

Conseil municipal du 29 octobre 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Subvention amendes de police : Projet de requalification et sécurisation de la traversée de Hoste (D656)
- Point n°02: Finances : emprunt
- Point n°03: Achat terrains Hoste
- Point n°04: Demande de subvention sur la réserve parlementaire
- Point n°05: Finances : subvention au collège J.B. EBLE
- Point n°06: Syndicat intercommunal de la Ligne Maginot Aquatique
- Point n°07: Procédure Tribunal administratif
- Point n°08: Dispositif d'Enseignement Approfondi de l'Allemand
- Point n°09 : Travaux supplémentaires Foyer Socio Educatif

Conseil municipal du 9 décembre 2016

- Point n°00: Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal
- Point n°01: Tarifs des fournitures et services 2017
- Point n°02: Tarifs pêche 2017
- Point n°03: Tarifs concessions 2017
- Point n°04: Tarifs vente de bois 2017
- Point n°05: Travaux d'aménagement du cimetière de Valette et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Point n°06: Travaux : mise en accessibilité de l'école/mairie de Hoste
- Point n°07: Investissement panneaux pédagogiques
- Point n°08: Modification du règlement intérieur du Foyer Socio Educatif et de la Maison d'Accueil et des Services
- Point n°09 : Finances : subvention « 10 heures pour la solidarité »
- Point n°10 : Achats divers



MAIRIE
22, rue Nationale - 57510 HOSTE

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 17 h à 20 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

Contact : 03 87 09 60 90

Courriel : mairie.hoste@laposte.net

www.mairie-hoste.fr

Rénovation Foyer Socio-éducatif
réalisation 2016



Les permanences de la mairie :

Maire : mardi de 14 h à 16 h sur rendez-vous
jeudi de 18 h à 19 h

Maire et adjoints : jeudi de 18 h à 19 h

Rédaction pour la commune de Hoste et Valette : Liliane GABRYS et Michel JACQUES
Un remerciement aux associations et à celles et ceux qui ont apportés
les informations utiles à l'élaboration de ce bulletin.

Réalisation et impression : www.imprimerietechnoprint.fr